

Condamnation stupéfiants

Par **Litou**, le **08/02/2019** à **18:45**

Bonjour J envisage de reprendre un fond de commerce bar plus fdj. En étant gerant. J ai été condamné en 2003 pour trafics de stupéfiants et recondanme en 2011 pour la même chose. En 2011 j ai pris 4 ans ferme. J ai effectué 1 an ferme et 1 an en bracelet électronique.

Pensez vous que j obtiendrait quand même la licence fdj et pmu ou c est rédhibitoire ?

Merci d'avance pour votre réponse